

Centre services clients « La Passerelle »

N° CRISTAL 0 969 39 40 50

Ouvert du lundi au vendredi de 8 H. à 19H
Et le samedi matin de 9H à 12H.

Instructeur : CHIAPERO J.
Email : permisdeconstruire@eauxdemarseille.fr

PATRIMOINE

Tous les services auxquels vous avez droit sont sur :
www.eauxdemarseille.fr

DDTM

Attestation de permis de construire
EAU POTABLE

Dossier N° :.....PC 1901109

Nom du pétitionnaire :.....RUE ANDRE ALLARD

Adresse du pétitionnaire :....ALLEE MARCEL LECLERC

Nature des travaux :...CREATION DE 106 LOGEMENTS

Adresse des travaux : ...RUE ANDRE ALLAR

Défense incendie

Dans le cadre de l'implantation de ces nouvelles constructions, les travaux d'extension et/ou de renforcement du réseau d'eau potable public qui pourraient s'avérer indispensables du fait d'exigences spécifiques en matière de défense incendie, sont à la charge du pétitionnaire.

Avis du service

Individualisation

En application du décret du 28 avril 2003, les usagers du service de l'eau pourront, sous réserve de volonté majoritaire des copropriétaires de l'immeuble et de compatibilité avérée et justifiée de leurs installations privées, bénéficier d'un comptage individualisé de leurs consommations.

BRT EXISTANT à partir de la DN 200mm RUE ANDRE ALLAR.

***Nous vous signalons la présence d'une canalisation de DN 80 le long de la future construction.

Alimentation en Eau Potable

FAVORABLE

DEFAVORABLE

DATE : 10/06/2020

SIGNATURE : S/C.DAUPHIN



La position des conduites
et de leurs ouvrages annexes
est schématique et non représentative
de la réalité sur place.

